



DELIBERATION N° 94c/2020/CACL

DE LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU VENDREDI 20 NOVEMBRE 2020 A 08H30
AU SIEGE SOCIAL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU CENTRE LITTORAL

PORTANT ELECTION ET DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE RÉCEPTION ET DE RÉFORME DES BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES DE LA CACL (CRRBMI)

Nombre de Conseillers en exercice : 49
Nombre de Conseillers Présents : 46
Nombre de Procuration : 02

Date de la convocation : vendredi 13 novembre 2020

Nombre de suffrages exprimés : 48
Vote :

Pour : 46 Contre : 0 Abstention : 2

L'an deux mille vingt, le vendredi vingt novembre à neuf heures, les membres du Conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération du Centre Littoral (CACL), se sont réunis en présentiel et en téléconférence pour la tenue d'une séance plénière au siège social de la CACL, sous la présidence de Monsieur Serge SMOCK.

PRESENTS :

**Gilles ADELSON
Monique AZER
Serge BAFU
Julner BELIZAIRE
Dominique BERTONI
Ruth BIDIOU CEPRIKA
Pascal BRIQUET
Louis-Mike CALUMEY
Daniel CASTOR
Jean-Victor CASTOR
Jean-Philippe CHAMBRIER
Kenny CHEN-TUNG
Claire CHINON
Albanie CIPPE
Xavier CLERVAUX
Liser CLIFFORD
Yahya DAOUDI
Seedna DELAR
Corine DIMANCHE
Thierry ELIBOX
Eugène EPAILLY
Christian FAUBERT
Teed GASPARD**

**Nestor GOVINDIN
Sandrine JACQUES-GAÏL
Elainne JEAN
Farah KHAN
Patrick LECANTE
Chester LEONCE
Roland LOE-MIE
Phong Michel LY
Mikaël MANCEE (visioconférence)
Yolande MILZINK-CINCINAT
Hélène PAUL
Claude PLENET
Stéphanie PREVOT-BOULARD
Axel RINO
Anne-Michèle ROBINSON
Magali ROBO-CASSILDE
Hélène SERVIUS
Corinne SIGER
Rolande SILEBER
Serge SMOCK
Eliodore TORVIC
Sandra TROCHIMARA
Patricia VICTOR**

ABSENTS REPRESENTES :

Marie-Laure PHINERA-HORTH→procuration à **Axel RINO** ; **Tineffa NAÏSSO**→procuration à **Mikaël MANCE**

ABSENTS EXCUSES : Serge FELIX

SECRETAIRE DE SEANCE : Anne-Michèle ROBINSON

Vu l'arrêté préfectoral N° 698/2D/2B en date du 9 juin 1997 portant création de la Communauté de communes du Centre Littoral (CCCL) modifié ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2134/SG/2D/1B en date du 23 décembre 2011 portant transformation de la CCCL en Communauté d'Agglomération modifié ;

Vu la délibération n° 117/2016/CACL en date du 29 septembre 2016 portant modification des statuts de la CACL ;

Vu l'arrêté préfectoral n°284FOR19 en date du 31 octobre 2019 portant nombre et répartition des sièges entre les communes membres de la Communauté d'agglomération du Centre Littoral (CACL) ;

Vu le code de la Commande Publique ;

Vu les articles L. 1414-2, L. 1411-5 code général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L. 2121-22, L. 5211-1 et L. 5211-40-1 (si des conseillers municipaux non élus communautaires sont membres de la commission) ;

Vu l'élection de M. Serge SMOCK à la présidence de la Communauté d'Agglomération du Centre Littoral (CACL), le vendredi 06 novembre 2020 ;

Vu l'élection des 9 Vice-Présidents et de 3 conseillers communautaires membres du Bureau, constituant avec le Président 13 membres du Bureau ;

Considérant qu'au renouvellement du Conseil Communautaire, l'Assemblée délibérante doit désigner les conseillers communautaires au sein des commissions obligatoires ;

Considérant qu'outre le Président ou son représentant, la Commission de Réception et de Réforme des Biens Meubles et Immeubles (CRRBMI) de la CACL, est composée de cinq (5) membres titulaires et de cinq (5) membres suppléants ;

Considérant qu'une liste a été présentée pour la désignation des conseillers communautaires qui devront siéger à ladite commission ;

Considérant qu'après avoir été soumise au vote, cette liste a obtenu la majorité avec 46 voix ;

Entendu le Rapport N° 94/2020/CACL du Président de la CACL sur la désignation des conseillers en commissions obligatoires.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré :

I. Désignation des membres de la commission de réception et de réforme des biens meubles et immeubles (CRRBMI) de la CACL

DECIDE de proclamer les conseillers communautaires suivants élus membres de la commission de réception et de réforme des biens meubles et immeubles (CRRBMI) de la CACL :

- **Membres Titulaires :**

Xavier CLERVAUX

Monique AZER

Sandrine JACQUES-GAÏL

Albanie CIPPE

Yolande MILZINK-CINCINAT

- **Membres Suppléants :**

Ruth BIDIOU CEPRIKA

Eugène EPAILLY

Eliodore TORVIC

Teed GASPARD

Elainne JEAN

Fait et délibéré à Matoury, en séance publique,
Le vendredi 20 novembre 2020

POUR EXTRAIT ET CERTIFIE CONFORME

LE PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION DU CENTRE LITTORAL

Serge SMOCK

